

Bulletin 6 (3) – juin 2016

SOMMAIRE

- Les retrouvailles à la Cabane à sucre, un « sucré » de bon succès!
- Notre 7^e rencontre annuelle de l'APREs : date et lieu
- In Memoriam M. Jacques Bhérer
- Histoire de l'agrément de la FMV
- Notre patrimoine, chapitre 2 : trois professeurs ayant jalonné notre histoire de 1947 à 1981
- Exposition de peinture : 3 artistes exposent leurs talents
- Parole aux membres : décès tragique du fils du Dr Yves Gosselin
- En lien avec des nouvelles historiques
- Le doyen souhaite partager des « nouvelles » avec vous!

Le Bulletin de l'APREs est une réalisation de son CA : André Bisaillon, Robert Higgins, Réal Lallier, Serge Larivière et André Vrins. Visitez notre site web, accessible sur la page d'accueil de la FMV (www.medvet.umontreal.ca) et de l'APRUM (www.aprum.umontreal.ca)

LES RETROUVAILLES À LA CABANE À SUCRE

Un « sucré » de bon succès



Le mercredi 6 avril dernier avait lieu notre rencontre bi-annuelle de l'APREs à l'érablière "l'Autre Versan" à Ste-Hélène de Bagot. À cette occasion 48 personnes comprenant les membres avec conjoint(e)s et les invités dont MM Gilles Rondeau et Yves Lépine de L'APRUM et Michel Carrier, doyen de la Faculté se sont régalés grâce à un très bon repas de "cabane" servi par un personnel efficace et affable. Les gens présents ont également admiré et apprécié les œuvres de trois artistes bien connus des membres de l'Association soit Mme Alyne Lavoie-Ruppanner et MM Alain Villeneuve et

Norbert H. Bonneau qui ont exposé des toiles ou des aquarelles toutes plus belles les unes que les autres. Après s'être sucré le bec à volonté, le Dr André Cécyre a donné un cours 101 avec sa fougue et son humour habituels sur l'acériculture au Québec qui fut très apprécié. La journée magnifique s'est terminée par une visite guidée des lieux et des installations par le propriétaire de l'érablière.



Par André Bisailon

Le Dr André Cécyre a d'abord introduit son «cours 101» en nous mentionnant que l'acériculture trouve chez nos médecins vétérinaires une complicité surprenante, soulignant qu'il a été lui-même inspiré par le Dr René Malo. Il cite aussi d'autres passionnés, tels les docteurs Olivier Garon, Jean Piérard, René Sauvageau, Yves Larouche et plus récemment Jean Sirois.

Tour à tour et d'une façon autant colorée que sucrée et avec dynamisme, le Dr Cécyre nous a d'abord évoqué les origines et l'évolution de l'acériculture au Québec pour nous entretenir ensuite de la composition du sirop, ses propriétés pour en produire un millésime. Ainsi, il a commenté les conditions propices à la coulée, sa récolte et les étapes précises de l'alchimie de la production d'un produit de haute qualité aux saveurs variées. En terminant, il a donné un aperçu des différentes méthodes de récolte et de transformation avec leurs avantages et leurs inconvénients. En bref, pour réussir cette chimie culinaire bien de chez nous, il faut être non seulement passionné et expérimenté, il faut être parfaitement synchronisé avec la nature, car c'est elle qui contrôle l'agenda de l'acériculteur. Nous ne serons pas les seuls à se rappeler notre rencontre à la cabane à sucre, les acériculteurs aussi, car ils ont connu une récolte exceptionnellement bonne en 2016! *Par André Vrins*

NOTRE 7^E RENCONTRE ANNUELLE

«À la maison amérindienne du Mont-Saint-Hilaire»



Inscrivez à votre agenda **le mercredi 9 novembre 2016**, alors qu'on se retrouvera non loin de chez vous à la Maison amérindienne «*un musée qui se déguste*» du Mont-Saint-Hilaire.

Avant de porter ce nom, saviez-vous que les premiers habitants Abénakis l'appelaient déjà Wigwomadensis?

En bref, cet endroit magique nous ouvre leurs portes pour nous accueillir et y passer de bons moments.

Au début de l'automne, nous vous ferons part du déroulement de la journée (11h à 15h) et nous vous inviterons à vous inscrire.

IN MEMORIAM

«M. Jacques Bhérer, un enseignant hors-pair»



1935-2016

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès subit, le 25 avril 2016, de monsieur Jacques Bhérer, ancien professeur à la Faculté de Médecine vétérinaire.

Né à Montréal en juin 1935, monsieur Bhérer poursuit ses études avec assiduité. Après des études classiques au Collège Grasset, il obtint, en 1961, une licence ès sciences agricoles (L.S.A.) de l'Institut Agricole d'Oka et de l'Université de Montréal. En 1964, il compléta une maîtrise ès sciences (biologie) à l'Université Montréal.

De 1964 à 1969, il enseigna dans diverses institutions montréalaises dont le Collège Sainte-Marie, ancêtre de l'UQÀM.

En septembre 1969, monsieur Bhérer fut engagé comme professeur à la Faculté de Médecine vétérinaire et chargé de l'enseignement pratique et théorique de l'histologie. Il devait poursuivre son enseignement avec enthousiasme et compétence

jusqu'à la date de sa retraite, soit le 1er juin 1997.

Jacques Bhérer était un pédagogue exceptionnel; ses cours étaient très prisés des étudiants. Il combinait l'envolée oratoire et le geste emphatique, soutenant sans cesse l'attention des étudiants. Généreux de son temps et de ses efforts, il pouvait expliquer et ré-expliquer sa matière sans se lasser, avec calme, humour et respect. Son dévouement à l'égard des étudiants allait au-delà du strict enseignement de sa matière. Il se préoccupait de leurs problèmes académiques ou même personnels, cherchant toujours à les aider ou à les conseiller efficacement.

C'est bien à juste titre que les étudiants lui octroyèrent le "Norden Distinguished Teacher Award" à deux occasions (1987 et 1994) ainsi que le "Prix du meilleur enseignant de première année" des étudiants de l' "Association canadienne des étudiants de première année" (1993).

Outre ses activités pédagogiques, Jacques Bhérer collaborait fréquemment et avec un plaisir évident aux activités de recherche de ses collègues, ceci avec le même dévouement, la même générosité et la même compétence qu'en enseignement. D'abord facile, humble et discret, il aimait parfois taquiner ses collègues avec de grands éclats de rire, rendant le travail de tous plus léger.

Nous nous souviendrons longtemps de Jacques Bhérer comme d'un homme agréable, compétent, apprécié et respecté de tous, généreux et passionné d'enseignement.

Par Jean Piérard



L'HISTOIRE DE L'AGRÈMENT DE LA FMV

«L'enchaînement des évènements a fait progresser notre Faculté»

Le Dr Raymond Roy raconte son parcours sinueux...

L'agrément (Accreditation en anglais) par l'AVMA (American Veterinary Medical Association) a toujours représenté un défi de taille pour la Faculté.

Le texte qui suit présente le long et difficile chemin parcouru par la Faculté pour parvenir à l'agrément complet, et ce, depuis 1947, date de son installation à Saint-Hyacinthe.

Le processus d'agrément a toujours été l'élément central de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des infrastructures des facultés vétérinaires d'Amérique du Nord. Par conséquent, les dirigeants et les professeurs de la Faculté ont toujours poursuivi le même objectif : ils voulaient que l'enseignement donné à Saint-Hyacinthe soit de même niveau que celui de toutes les autres écoles de l'Amérique du Nord.

L'appui des gouvernements, de la profession vétérinaire et des milieux agricoles a joué un rôle capital concernant l'atteinte des objectifs de l'agrément. De plus, un autre élément majeur est l'appartenance de la Faculté au réseau universitaire de l'Université de Montréal, laquelle s'est réalisée en 1968. Ceci a favorisé l'essor de l'enseignement et de la recherche à la Faculté.

Plusieurs se demandaient pourquoi la seule faculté française de médecine vétérinaire en Amérique faisait partie de cet ensemble comprenant, maintenant, 30 facultés américaines et 5 facultés canadiennes, qui partagent les mêmes standards pour l'enseignement de la médecine vétérinaire. La principale raison était que la Faculté appartenait à la tradition vétérinaire nord-américaine. Ceci s'explique par ses origines et, également, par la nécessité pour l'agriculture québécoise d'être soumise aux mêmes normes zoo-sanitaires que celles du Canada et des États-Unis, et ce, afin de contrôler efficacement les maladies contagieuses animales et protéger la santé des populations contre les zoonoses.

Toutes les écoles vétérinaires nord-américaines, dont la Faculté, ont les mêmes origines. Elles descendent de la première école vétérinaire, celle de Lyon, créée en 1761 par Bourgelat. Un des diplômés de Lyon, Charles Vial de Saint-Bel, a fondé, en 1791, le Royal Veterinary College de Londres. Par la suite, un étudiant de cette première école anglaise, William Dick, a mis sur pied l'école d'Édimbourg. Trois vétérinaires écossais issus de cette école furent responsables de la création de trois des écoles vétérinaires d'Amérique du Nord, celle de Toronto, de Cornell et de Montréal. L'enseignement s'est transmis par les fondateurs des écoles.

Smith a fondé l'école de Toronto, tandis que Duncan Mc Eachran, le Montreal Veterinary College, en 1866, il y a 150 ans cette année. Cette dernière a fermé ses portes en 1902. C'est finalement Victor-Théodule Daubigny, élève de la section française du Montreal Veterinary College de Mc Eachran, qui a créé l'École vétérinaire française de Montréal en 1886, l'ancêtre direct de la Faculté.

Cette appartenance au réseau des écoles vétérinaires nord-américaines se traduit également par la création d'organismes qui régiront la profession vétérinaire, dont celui de l'admission à l'exercice.

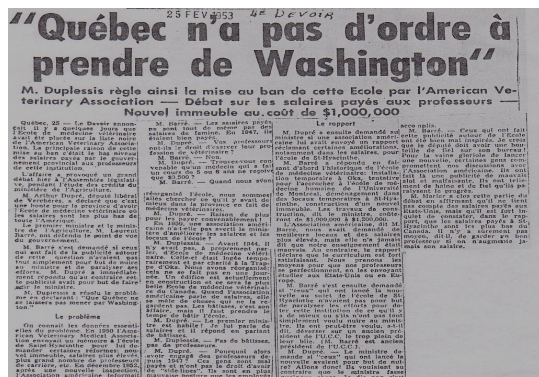
Au fur et à mesure de l'implantation des programmes d'enseignement de la médecine vétérinaire au sein de chaque nouvelle institution, les contenus des cours et des stages n'étaient pas uniformes. En 1890, l'AVMA créa un premier comité pour l'évaluation de la formation, le Committee on Intelligence and Education. Puis, en 1906, un programme d'évaluation sommaire des écoles était mis sur pied.

Toutes les écoles américaines et canadiennes furent informées qu'elles seraient évaluées durant les deux prochaines années en tenant compte de leurs programmes de formation respectifs. Les écoles seraient cotées A, B, C par un comité visiteur, et ce, selon la qualité de leurs programmes.

Devant la difficulté de comparer les écoles en se basant sur des critères qualitatifs, ce programme a été abandonné et remplacé par un processus d'évaluation plus complexe, en 1921. Celui-ci a été publié pour la première fois sous la forme d'une liste d'exigences intitulée – Essentials of an Acceptable Veterinary School. Le texte des Essentiels était périodiquement modifié en fonction de l'évolution de la profession et des connaissances scientifiques.

Ce processus de classification est devenu graduellement un processus d'agrément formel. Par conséquent, en 1946, un organisme spécifique relevant de l'AVMA, le Council on Education (COE) est mis sur pied afin de gérer le programme d'agrément. En 1952, ce programme sera reconnu officiellement par l'US Department of Education.

Il est important de noter qu'avant la fondation de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) en 1923, les vétérinaires canadiens étaient impliqués dans le fonctionnement de l'AVMA. Ils ont donc participé aux discussions sur l'évaluation des écoles vétérinaires. Par exemple, l'on retrouvait John Gunion Rutheford à la présidence de l'AVMA en 1908-1909 et, par la suite, en 1917-1918, Fred Terrance, un diplômé du Montreal Veterinary College. Ce dernier a été également le premier président de l'ACMV en 1923. Leurs noms se retrouvaient respectivement dans la liste des membres du conseil de l'AVMA de 1903 à 1907 et de 1913 à 1915. Il est à noter que l'AVMA a tenu des congrès annuels à Ottawa, en 1903, à Toronto, en 1911 et à Montréal, en 1923. Donc, la médecine vétérinaire canadienne était bien présente au sein de l'AVMA.



L'idée de se soumettre au système d'agrément de l'AVMA était bien ancrée, et elle l'a été tout au long de l'évolution de la Faculté. À certains moments, la question de l'appartenance au système d'agrément américain s'est posée, mais les arguments en faveur de maintenir celui-ci ont toujours prévalu. En effet, même quand un célèbre premier ministre du Québec s'était interrogé publiquement sur la question en déclarant que le « *Québec n'a pas d'ordre à prendre de Washington* », les avantages économiques de faire partie de ce système se sont imposés.

Au Canada, un programme national d'évaluation sous la responsabilité unique de l'ACVM (fondée en 1923) n'a jamais vu le jour. D'interminables discussions ont même contribué à retarder la mise sur pied d'une association vétérinaire nationale forte, car les Associations provinciales ne voulaient pas abandonner leurs droits concernant le choix des candidats à l'admission à la pratique vétérinaire et les normes portant sur la qualité de la formation. De plus, la présence de seulement deux écoles vétérinaires au Canada durant des décennies rendait le processus d'évaluation impossible. La rivalité existant entre le Montreal Veterinary College et l'Ontario Veterinary College (entre autres les nombres d'années du cursus et l'admission des étudiants) n'était pas de nature à faciliter un tel projet.

L'exercice de la profession vétérinaire est de juridiction provinciale, et l'enseignement universitaire également. Un accord a finalement été conclu entre l'ACVM et les provinces en ce qui a trait à l'admission à l'exercice de la médecine vétérinaire au Canada: « ... que l'ACMV n'entrave d'aucune manière la juridiction des provinces dans l'admission des candidats à l'exercice de la profession dans chaque province. »

En 1948, l'ACVM est officiellement incorporé comme entité juridique, et le Dominion Examination Board (ancêtre du Bureau national des examinateurs (BNE)) est créé en tenant compte de la restriction

citée précédemment. Par la suite, le comité du BNE était composé de représentants de chacune des provinces et il est devenu responsable de la coordination des examens pour l'admission à l'exercice de la profession. Ces examens ont éventuellement été le même pour les finissants de toutes les écoles vétérinaires canadiennes et américaines. De plus, par l'intermédiaire de l'ACVM, le Canada faisait partie des comités d'évaluation du COE (pour toutes les visites d'agrément des écoles nord-américaines et étrangères).

Avec la création du COE en 1946, on a assisté à la mise en place d'un processus d'agrément standardisé qui s'est transformé au fil du temps. Le texte de chacun des *Essentials* ou *Standards* est modifié au fur et à mesure de l'évolution de la profession et de la science vétérinaire. Par ailleurs, il faut rappeler que les grands principes à la base de l'évaluation consistent à assurer l'intégrité et la confidentialité de celle-ci. De plus l'évaluation doit être faite par des pairs provenant du milieu universitaire, de la profession vétérinaire et du public.

Également, l'AVMA s'assure de la gestion et de la transparence du processus et de prévenir tout conflit d'intérêts. Un mécanisme de révision annuel du contenu des standards a été mis en place. Il implique la participation de l'ensemble des différentes associations et regroupements vétérinaires, de même que celle du milieu universitaire et du public. Par conséquent, les règles de fonctionnement et les exigences évoluent au fil du temps, de même que la classification des écoles qui est rendue publique à l'issue de l'évaluation. Chaque année, le COE publie un guide de fonctionnement révisé qui porte le titre *d'Accréditation Policies and Procedures of the AVMA Council on education*. Ce guide est disponible sur le site internet de l'AVMA.

La séquence du processus d'agrément débute par la rédaction d'un rapport d'auto-évaluation par l'école, l'examen du rapport par le COE, la visite de l'école par un comité nommé par le COE, finalement la rédaction du Rapport de visite par le comité. Celui-ci présente l'opinion du comité sur la conformité de l'école par rapport à chacun des standards. Le rapport d'évaluation contient des recommandations portant sur les améliorations nécessaires, et ce, afin de se conformer à chacun des standards. Une ébauche du rapport est acheminée au doyen pour la correction des erreurs factuelles qui se seraient glissées dans le rapport. Par la suite, le rapport final est présenté par le président du

Standards	
1.	L'organisation et la mission de la faculté
2.	Le financement
3.	Les bâtiments et l'équipement
4.	Les ressources cliniques
5.	La bibliothèque et les ressources informationnelles
6.	Les étudiants
7.	L'admission aux études vétérinaires
8.	Le corps professoral
9.	Le curriculum
10.	Le programme de recherche
11.	L'évaluation du programme par rapport à sa mission sociétale

comité visiteur au COE. Le rapport final adopté par le COE contient des commentaires et recommandations se rapportant à chacun des standards, et indique la classification de l'institution par rapport à sa conformité ou sa non-conformité aux standards.

Les standards qui font l'objet de l'examen se basent aujourd'hui sur onze critères.

Le vocabulaire pour classer les Facultés et Écoles a varié légèrement au cours des années. La mention d'agrément complet (*Full Accreditation*) n'a pas changé, mais celle de *Probational Accreditation* a été renommée *Limited Accreditation*. Également plusieurs termes (*Approved*, *Conditional accreditation*, *Public*

Classification

<i>Avant 1979</i>	<i>Après 1979</i>
-Full Accreditation	-Full Accreditation
-Probational Accreditation	-Limited Accreditation
-Public probation	-Provisional Accreditation
-Council Probation	-Terminal Accreditation
-Disapproved	-Approved

probation, Council probation et Provisional accreditation) ont été utilisés pour désigner les écoles qui n'ont jamais reçu l'agrément complet et celles qui sont en voie d'obtenir l'agrément. Finalement, les écoles qui ne parviennent pas à corriger les lacunes importantes qui ont été identifiées sont classées *Dissaproved* ou *Terminal Accreditation*. Dans certains cas, le résultat de la visite se solde par une régression du statut vers une cote inférieure ou par son élimination du processus d'agrément.

Dans les prochains articles, l'histoire de ce long cheminement parcouru par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal afin d'accéder à l'agrément complet de l'AVMA au cours des années 1947 à 2012 sera présentée de façon détaillée. Il est à noter qu'en 1985, la FMV obtient, pour la première fois, l'agrément complet; elle le perd, en 1999 et, enfin, l'obtient à nouveau, en 2007.

Le tableau suivant donne un aperçu du chemin difficile que la FMV a parcouru pour obtenir le statut de faculté pleinement agréée -*Full Accredited*.

ANNÉE du RAPPORT	CLASSIFICATION	NOTE
1947	Council Probation	Déménagement à Saint-Hyacinthe
1948	Council Probation	Pas d'améliorations
1950	Council Probation	À moins d'amélioration sera décotée
1952	Dissaproved	Pas de changements
1954	Public Probation	Déficiences majeures
1957	Public Probation	Agrandissement en retard
1961	Conditionnal Accreditation	Gardera son statut tant que les constructions ne sont pas complétées
1967	Conditionnal Accreditation	Menace de rétrogradation si les constructions ne sont pas complétées
1973	Public Probation	Passage à l'UdeM en 1968, décote
1974	Probationnal Accreditation	Visite spéciale pour constater l'avancement des travaux
1977	Probationnal Accreditation	Les constructions doivent être terminées dans les 2 ans
1979	Limited Accreditation	Statut pour 2 ans
1985	Full Accreditation	Pour la 1 ^{ère} fois
1992	Full Accreditation	
1999	Limited Accreditation	Constructions et personnel
2007	Full Accreditation	
2012	Full Accreditation	



Au cours de toutes ces années, j'ai été appelé à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à faire en sorte que l'AVMA accorde à la Faculté l'agrément complet. Le 30 mai 2005, je terminais mon quatrième mandat à titre de doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Cette journée-là, j'informais le Dr G. Simmons, directeur du Council of Education de l'AVMA, que, le 19 mai 2005, nous avons procédé à la levée de la première pelletée de terre, qui amorçait les travaux de la phase II de l'agrandissement et des rénovations du CHUV. La FMV a réobtenu officiellement son statut d'agrément complet, en 2007.

De gauche à droite, Dr Michel Carrier, vice-doyen aux affaires cliniques, Dr Pierre Lamothe, adjoint du doyen pour le projet d'agrandissement, Dr Raymond S. Roy, doyen, M. Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal, Mme Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac à l'Assemblée nationale et adjointe parlementaire au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Claude Bernier, maire de Saint-Hyacinthe

NOTRE PATRIMOINE

« Trois professeurs ayant jalonné l'École et la Faculté de médecine vétérinaire de 1947 à 1981 »

Dr Armand Tremblay nous rafraîchit la mémoire...



Passionné du legs de notre profession, Armand recueille, collectionne et archive une multitude de documents et d'objets de notre histoire. Il transmet ici le 2^e chapitre de ses recherches, rappelant à nos souvenirs les professeurs qui nous ont précédés.



Dr Philodore Choquette (1914-1979) (professeur à Oka de 1943 à 1947 et à Saint-Hyacinthe de 1947 à 1974). Né à Marieville. En 1942, après des études à l'École de médecine vétérinaire d'Oka, il obtient le grade de docteur en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Au cours de sa carrière, le Dr Choquette est professeur d'anatomie animale à l'École vétérinaire d'Oka de 1943 à 1947, puis professeur d'obstétrique et des maladies de la reproduction à l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe de 1947 jusqu'à sa retraite en 1974. Au sein de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, le Dr Choquette occupe les postes suivants: membre du bureau des gouverneurs, membre du bureau de l'Ordre, membre du comité de discipline et président du comité de l'inspection professionnelle. Il décède à Saint-Hyacinthe en 1979.



Dr René Pelletier (1918-1984) (professeur de 1947 à 1972). Né à Saint-Jude, comté de Saint-Hyacinthe. En 1945, après des études à l'École de médecine vétérinaire d'Oka, il obtient le grade de docteur en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. En octobre 1947, lors de l'ouverture de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe, il accepte le poste de responsable de la clinique ambulatoire et enseigne la pathologie interne. Il est nommé directeur des cliniques en 1961 et entreprend la planification du premier hôpital vétérinaire de l'École. De 1968 à 1972 il assure la direction du département de médecine. Il termine sa carrière comme directeur-fondateur du Centre de distribution des médicaments vétérinaires (CDMV), créé au début des années 1970. Il décède à Saint-Hyacinthe en 1984.



Dr Gérard Lemire (1912-1974) (professeur à Oka de 1940 à 1947 et à Saint-Hyacinthe de 1947 à 1964). Né à Drummondville. En 1933, il obtient un baccalauréat en sciences agricoles (BSA) de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, alors sise à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. En 1937, il obtient le grade de docteur en médecine vétérinaire de l'Université de Cornell, État de New York. En 1947, il accepte le poste de professeur de pathologie canine et féline à l'École de médecine vétérinaire. Il est responsable de la clinique des petits animaux, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1964. Pendant de nombreuses années, il est secrétaire du Collège des médecins vétérinaires du Québec. Après vingt-cinq années consacrées à l'enseignement vétérinaire, il prend sa retraite à cause de sa santé. Malade depuis quelques années, le Dr Lemire décède à Saint-Hyacinthe en 1974.

EXPOSITION DE PEINTURE

«Trois artistes exposent leurs talents»



Les participants du party à la Cabane à sucre, le 6 avril dernier ont été accueillis par 3 artistes qui nous ont fait part de leur savoir-faire artistique. Cette fois, c'était Mme Alyne Lavoie-Ruppanner, MM Norbert Bonneau et Alain Villeneuve qui prennent une pause et s'exposent ici avec le doyen.

Nous les avons invités à commenter leurs talents.

Alyne Lavoie-Ruppanner a commencé à peindre à l'huile en 1992 et à l'aquarelle en 2000. Ses déplacements dans divers pays l'ont incitée à mettre sur toile ou sur papier ces paysages différents mais tout aussi séduisants. Initialement dessinatrice médicale à la FMV, Alyne suit une formation à la Faculté des beaux-arts de l'Université de Californie où Roger est engagé professeur en épidémiologie. Bien que travaillant sur différents thèmes, Alyne préférera les paysages et les natures mortes telles de fleurs. Elle en présente ici l'une de ses préférées, alors que le printemps s'était fait attendre.



Norbert Bonneau s'est mis à la peinture à l'acrylique dès la retraite. Mais le goût était né bien avant, alors que, haut comme trois pommes, il avait été admis à la Faculté des Beaux-arts avant de commencer ses études en médecine vétérinaire et d'y réaliser toute sa carrière. Ses thèmes préférés sont les paysages d'hiver d'autrefois, pour une raison nostalgique et en plus, dit-il, cela permet de couvrir la toile d'une autre bordée de neige si on est insatisfait et de recommencer. Ici, sa toile préférée relate des souvenirs des années '50 où il est avec sa sœur chez ses grands-parents.

Au moment de prendre sa retraite, il y a deux ans à peine, Alain Villeneuve se tourne vers la peinture alors qu'il avait amassé au fil des ans quelques idées de départ, comme des arbres. Suivant assidument des cours, il découvre avec des personnes enthousiastes et expérimentées, ses talents et une grande passion. Le dessin, dit-il, m'a procuré aussitôt énormément de plaisir et de satisfaction. Surpris par ses résultats et se considérant toujours comme un débutant, il s'est intéressé et reste ouvert aux différentes techniques. Il est naturellement passé du dessin à la peinture. Ne voulant pas se confiner dans un domaine particulier, il est cependant attiré par le portrait de personnes et des animaux. Le pastel, fait-il remarquer, permet de bien représenter le pelage des animaux. Ici, son portrait préféré, «*Ma Tante Alice*», une chatte au regard hypnotiseur qu'il a adopté et a partagé son quotidien pendant plus de 16 ans.



PAROLE AUX MEMBRES

«Décès tragique du fils du Dr Yves Gosselin»

Pour Yves, Monique, Catherine et leurs proches, par Luc Breton

«Je pense que la totalité du monde vétérinaire a eu connaissance de la terrible tragédie aérienne des Iles-de-la-Madeleine. Un des pilotes de l'avion n'était nulle autre que Pascal Gosselin, jeune homme issu d'une famille vétérinaire. Son père Yves fut une figure bien connue à la Faculté de médecine vétérinaire pendant une dizaine d'année (1975 à 1985) pour ensuite faire sa marque en pratique privée dans le domaine des animaux de compagnie.

Le "je" que j'utiliserai dans ce texte se veut inclusif pour quiconque le souhaite. J'ai eu le plaisir de côtoyer Yves et les membres de sa famille durant toutes ces années et je crois pouvoir dire que je m'en suis fait des amis. Même si la retraite, la distance et les circonstances ont fait qu'on ne se rencontrait désormais qu'occasionnellement, je pense qu'une vraie amitié est intemporelle et je suis vraiment incapable d'imaginer ce que nos amis ont pu vivre lors du décès de Pascal; ils ont toute notre sympathie.

J'ai connu Pascal alors qu'il n'avait que 7 ou 8 ans; je me souviens de lui comme d'un gamin aux yeux vifs, brillants et curieux. Je me rappelle sa passion pour les ordinateurs et ce, alors qu'il était encore très jeune; il semble bien qu'il ait gardé cette passion dans tout ce qu'il a entrepris par la suite. L'aviation est certainement devenue sa plus grande passion et il en a d'ailleurs fait sa principale occupation. Sa sœur Catherine ayant été la gardienne de nos enfants pendant plusieurs années, les enfants Gosselin ont réellement fait partie de notre vie pendant bien des années.

Je me souviens que j'avais l'habitude de dire à Pascal: "Toi, tu parles sans arrêt, tout le temps"; je crois que c'était devenu une boutade entre nous. C'est vrai que Pascal parlait beaucoup, mais ce n'était jamais pour rien dire. Sa perspicacité et sa vivacité d'esprit n'avaient de cesse d'étonner.

Ma conjointe Linda me dit souvent que personne ne devrait survivre à ses enfants; ces mots prennent tout leur sens dans cette tragédie. On ne peut que souhaiter beaucoup de courage à tous les proches de Pascal.

Avec le temps, puisse le chagrin céder la place à la douceur des souvenirs; en effet, les souvenirs survivent à jamais et ils continuent de nous lier à ceux qu'on aime.»

EN LIEN AVEC DES NOUVELLES HISTORIQUES

- La célébration du 150^e anniversaire du début de l'enseignement vétérinaire au Québec : <http://www.omvq.qc.ca/l-ordre/nouvelles-et-evenements/114-celebration-du-150e-anniversaire-du-debut-de-lenseignement-veterinaire-au-quebec.html>
- Site web de l'Histoire des Vétérinaires du Québec : Lorsque vous accéderez au site web : <http://www.histoiredesveterinairesduquebec.com> sélectionnez tout particulièrement l'histoire en images, vous aurez alors le loisir de visionner des vidéos d'archives, telles les cérémonies du centenaire de la FMV en 1986.

LE DOYEN SOUHAITE PARTAGER DES «NOUVELLES» AVEC VOUS

«Le *Billet* du doyen, une façon de rester en contact...»



Le Dr Carrier souhaite demeurer près de vous par le truchement des billets qu'il publie régulièrement sur le Portail de la faculté dans un Carnet du doyen.

Actuellement n'étant disponibles que par l'intranet, nous n'y avons pas accès. Ses billets sont une façon de garder le contact avec les membres de la communauté FMV. Le doyen et ses collègues de la direction de la Faculté y portent un regard éclairant sur les enjeux, petits et grands, qui façonnent la vie sur le campus de Saint-Hyacinthe et différents sujets d'importance.

De la même manière que nous vous envoyons ce bulletin, nous transmettrons à tous nos membres dans les prochains jours trois de ces communiqués. Ce sera une belle occasion pour vous de découvrir en quoi il consiste. Lors de nouvelles publications, l'adjoint du doyen fera l'envoi du *Billet* aux membres de l'APREs qui se montreront intéressés. Les administrateurs de l'APREs ont donc convenu de transmettre les courriels de tous leurs membres, en retirant les noms de ceux qui nous manifesteront leur intention contraire. Chaque envoi indiquera toujours la procédure pour mettre fin à cet envoi, si c'est le désir d'un membre.

Nous vous encourageons à demeurer informés de la vie et des enjeux de notre Faculté. Bien que retraités, nous avons encore de multiples occasions de manifester notre appartenance tout en demeurant au fait des actualités de la communauté facultaire.

Si vous ne souhaitez pas que l'APREs transmette votre courriel pour recevoir le *Billet* du doyen, veuillez en informer rapidement le président par courriel : andre.vrins@umontreal.ca.